

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2025

## FÉDÉRATION DES INDUSTRIES

des peintures, enduits et vernis,  
encres d'imprimerie, couleurs  
pour l'art, le loisir et l'enseignement,  
colles, adhésifs, mastics et mousses  
expansives, résines synthétiques



3M France · ACTEGA RHENACOAT · AKZO  
NOBEL DECORATIVE PAINTS France · ALLIOS  
· ALPEINTURE · ARMOR · AUTONEUM France  
SASU · AVERY DENNISON MATERIALS FRANCE  
· AXALTA COATING SYSTEMS France · AZUREL  
· FAYEL · B.B. FABRICATION · BASF COATINGS  
France · BECKERINDUSTRIE · BEMR · BLANCHON  
· BOERO COLORI FRANCE · BONNABAUD ·  
BOSTIK · BOULENGER · BOUCHILLOU ALKYA  
· BRUNEL CHIMIE DERIVÉS · BS COATINGS ·  
CARBOLINE France · CASTELLANO PEINTURES  
· CD PEINTURES (DORKEN COATINGS France) ·  
CHABAUD · CHANET PEINTURES · CINCELLIOSE  
· CIN NASA · CLAIREFONTAINE · COLART France  
· COLLET · COLORIS GCC · CONDAT · CORSO  
MAGENTA · CROMOLOGY SERVICES · DAW  
· DURALEX PEINTURES · DURIEU · ECRIDOR  
· ENCRE DUBUIT · ENCRE LAGUERRE ·  
ESSEX · ETABLISSEMENTS CHAGNEAU · ETEX  
FRANCE BUILDING PERFORMANCE · FARROW  
AND BALL LIMITED · FELOR · FERON · FLINT  
GROUP France · FUNGET PEINTURES · GCP  
PRODUITS DE CONSTRUCTION · GEB · GEHOLIT  
· GRIFFON France · H.B. FULLER ADHESIVES  
France · HAGHEBAERT ET FRÉMAUX · HB  
FULLER France · HEMPEL PEINTURES FRANCE  
· HENKEL France · HENKEL TECHNOLOGIES  
France · HP France · HT FARBEN & LACKE France ·

Chers lecteurs,

## Maillons de la souveraineté, nous tenons le cap dans l'adversité !

L'année 2025 aura confirmé une tendance déjà installée : celle d'un environnement en mutation profonde et rapide, où s'entremêlent incertitudes économiques, tensions internationales et transformations réglementaires. S'y sont ajoutées des attentes fortes en matière de compétitivité industrielle et de souveraineté européenne.

Dans ce contexte exigeant, notre mobilisation collective ne s'est pas démentie. Notre fédération a poursuivi avec constance son action au service des intérêts des adhérents : dialogue social actif, promotion des métiers, défense de nos positions dans les grands dossiers réglementaires, intensification des échanges avec les parties prenantes nationales, comme européennes. Quels que soient les enjeux - simplification réglementaire, responsabilité élargie des producteurs, conditions de la compétitivité - nos positions pragmatiques ont orienté vers des solutions opérationnelles.

Notre présence européenne s'est aussi renforcée. En réponse aux priorités des institutions, nous avons contribué aux réflexions sur la simplification et la cohérence du cadre réglementaire, en lien avec nos fédérations européennes et nos partenaires. Parallèlement, la Fipec a poursuivi ses actions de valorisation des métiers et d'accompagnement des entreprises, sans négliger aucun enjeu, de la transition environnementale à l'innovation ou l'attractivité des filières. Cette capacité d'adaptation, nourrie par l'engagement de chacun, fait notre force.

**Ce rapport d'activité revient sur les temps forts de 2025 et reflète l'indispensable dynamique collective pour faire face à un environnement toujours plus complexe.**

2026 s'est ouverte par des tensions géopolitiques aux fortes répercussions pour nos entreprises et nos chaînes de valeurs : hausses des prix des matières premières, des coûts de transports et allongements des délais d'approvisionnements... A n'en pas douter, la crise au Moyen Orient perturbera l'activité de nos industries tout au long de l'année.

Dans ce contexte, les travaux de simplification, les avancées attendues sur les grands textes européens et l'essentielle consolidation de notre compétitivité nous offrent des perspectives structurantes.

Plus que jamais, nous savons pouvoir compter sur la mobilisation de nos syndicats membres, l'engagement des équipes et la force du collectif pour avancer avec détermination et lucidité.

**C'est ensemble que nous continuerons à tenir le cap.**

Jacques MENICUCCI  
& Gilles RICHARD



# SOMMAIRE



## 1

### PRÉSENTATION DE LA FIPEC

En quelques chiffres	6
SIPEV	8
AFEI	9
AFICAM	10
AFCALÉ	11
SNFORES	12
	13

## 2



### LES ENJEUX 2025

#### Fédérer dans l'incertitude

- Face à l'inflation réglementaire, faire valoir les enjeux
- Maintenir la compétitivité industrielle au service de la souveraineté économique des territoires
- Accompagner le cadre social et les compétences dans la branche
- Agir en filière et promouvoir l'action collective

#### Préparer l'industrie de demain

- Vers une industrie toujours plus durable
- Envisager un cadre réglementaire d'avenir
- Accompagner l'évolution des compétences pour les métiers de demain

#### Le regard d'Alexandre SAUBOT, Président de France Industrie

	14
	16
	24
	32

## 3

### LE CARNET DE L'ADHÉRENT

Le tour de France des adhérents	36
365 jours avec la Fipec	38
La Gouvernance	40
Le Réseau Fipec	42
Des outils adaptés à vos besoins	44
Une équipe mobilisée à vos côtés	46



# PRÉSENTATION DE LA FIPEC

# 01



La Fipec représente les industries des peintures, enduits, vernis, encres, couleurs, colles, adhésifs et mastics ainsi que des résines synthétiques. Elle a pour mission de réunir le plus grand nombre afin :

- de promouvoir les métiers,
- éclairer les décisions,
- favoriser la pérennité des activités de ses membres.

**La Fipec mobilise la force du collectif pour relever les défis des secteurs de l'industrie et de la chimie de formulation.**

# EN QUELQUES CHIFFRES

5

SYNDICATS RÉUNIS

150

ENTREPRISES ADHÉRENTES

141

ANS AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS

95%

DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MARCHÉS DE NOS SYNDICATS

20 000

EMPLOIS

35

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

4,9 Mds

D'EUROS DE CA

NOS SYNDICATS

# sipev

SYNDICAT FRANÇAIS DES INDUSTRIES DES PEINTURES, ENDUITS ET VERNIS



PRODUCTIONS COUVERTES

- Peintures
- Enduits
- Vernis

MARCHÉS DE DESTINATION

- Bâtiment (dont ITE)
- Grand public
- Anticorrosion/marine
- Industrie
- Carrosserie



GUILLAUME FRÉMAUX  
Président du Sipev



93

ADHÉRENTS



14 500

EMPLOIS DIRECTS



1,1 Mt

DE PRODUITS VENDUS



2,8 MDS

D'EUROS DE CA FRANCE



95%

DU SECTEUR REPRÉSENTÉ

NOS SYNDICATS



# AFEI

ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES FABRICANTS D'ENCRE  
D'IMPRIMERIE

### PRODUCTIONS COUVERTES

- Encres d'imprimerie



### MARCHÉS DE DESTINATION

- Emballages (alimentaires et non alimentaires)
- Impression graphique
- Étiquettes



# 14

ADHÉRENTS



# 2 000

EMPLOIS DIRECTS



# 29,2 Kt

DE PRODUITS VENDUS



# 137 M

D'EUROS DE CA FRANCE

# 95%

DU SECTEUR  
REPRÉSENTÉ

**ROMAIN  
CLÉRET**

Président de l'AFEI

NOS SYNDICATS



ASSOCIATION FRANÇAISE DES  
INDUSTRIES DES COLLES, ADHÉSIFS,  
MASTICS ET MOUSSES EXPANSIVES

### PRODUCTIONS COUVERTES

- Colles et adhésifs liquides
- Colles et adhésifs solides
- Produits pâteux
- Mastics d'étanchéité et/ou de collage



### MARCHÉS DE DESTINATION

- Bâtiment
- Industrie
- Grand public
- Emballages



# 19

ADHÉRENTS



# 2 500

EMPLOIS DIRECTS



# 433 Kt

DE PRODUITS VENDUS



# 1,8 MD

D'EUROS DE CA  
(FRANCE + EXPORTS)

# 80%

DU SECTEUR  
REPRÉSENTÉ

**JEAN-MARC  
BARKI**

Président de l'Aficam

NOS SYNDICATS

# afcale

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE  
COULEURS POUR L'ART, LES LOISIRS  
CRÉATIFS ET L'ENSEIGNEMENT



## PRODUCTIONS COUVERTES

- Couleurs fines (peintures, crayons de couleur, encres, fournitures)



## MARCHÉS DE DESTINATION

- Art
- Loisirs créatifs
- Enseignement



# 7

ADHÉRENTS



# 1000

EMPLOIS DIRECTS



# 8,6 Kt

DE PRODUITS VENDUS



# 40 M

D'EUROS DE CA FRANCE

# 95%

DU SECTEUR  
REPRÉSENTÉ

**JEAN-PAUL  
AMENC**  
Président de l'Afcale

NOS SYNDICATS

# snfores

SYNDICAT NATIONAL DES FORMULATEURS DE RÉSINES

SYNDICAT NATIONAL DES  
FORMULATEURS DE RÉSINES



## PRODUCTIONS COUVERTES

- Résines synthétiques

## MARCHÉS DE DESTINATION

- Bâtiment (résines pour sols)
- Génie civil
- Systèmes d'étanchéité



# 15

ADHÉRENTS



# 1000

EMPLOIS DIRECTS



# 21 Kt

DE PRODUITS VENDUS



# 129 M

D'EUROS DE CA FRANCE

**AXEL de LAVERNHE**  
Président du SNFORES

# LES ENJEUX 2025

# 022



Dans un contexte d'instabilité économique, de pression réglementaire et de tensions d'approvisionnement, la Fipec a renforcé l'action collective pour apporter de la lisibilité aux industriels.

Elle a porté une parole claire, ancrée dans le réel, tout en soutenant la compétitivité et l'adaptation de la filière.

**La cohésion apparaît plus que jamais comme un levier clé pour défendre les intérêts communs et préparer l'avenir.**

# FÉDÉRER DANS L'INCERTITUDE

## FACE À L'INFLATION RÉGLEMENTAIRE, FAIRE VALOIR LES ENJEUX

Malgré les intentions, la simplification peine à se matérialiser dans le quotidien de nos producteurs. Les textes législatifs sont examinés – et votés – avec retard, tant au niveau national qu'euro-péen. Leur concrétisation dans le droit s'en trouve d'autant repoussée. Et ces améliorations potentielles viennent souvent se heurter au flux d'actes délégués, de décrets et d'arrêtés issus de précédents textes, allongeant encore les calendriers d'application.

Il en résulte un mille-feuille réglementaire toujours plus dense, accumulation qui se fait au détriment de la cohérence. Face à cette pression accrue, anticiper devient plus difficile pour les industriels de la formulation. Règlements sur les microplastiques ou les biocides, CLP, REACH, Règlement sur les Produits de Construction (RPC) ou Écolabel : l'intention première du législateur est, bien souvent, entendable. Mais, enchevêtrés les uns avec les autres, ces dispositifs complexifient d'autant les mises en conformité, quand ils ne génèrent pas une instabilité juridique.

Cas d'école : les producteurs d'encre d'imprimerie et l'ensemble de la chaîne de valeur aval (impression,

édition, emballage...) se heurtent aux conséquences de l'article 112 de la loi AGECE. Sa traduction en arrêté impose, depuis plus d'un an, des seuils si bas d'huiles minérales dans les formulations qu'aujourd'hui nul n'est capable de les garantir (en raison de présences involontaires). Parallèlement, pour de tels seuils, les méthodes analytiques disponibles à ce jour engendrent incertitudes et faux positifs. Face à cette impossibilité de conformité, la Fipec et ses alliés – tout en soutenant la recherche d'alternatives industrielles – poursuivent leurs actions pour résoudre une situation qui constitue une impasse, tant pour l'ensemble de la chaîne de valeur que pour l'administration.

À l'échelle européenne, l'Omnibus VI illustre la profondeur de l'implication réglementaire. Initialement proposé par la Commission pour simplifier, notamment, l'opérabilité des formulateurs via une révision du règlement CLP, cet « Omnibus Chimie » a rouvert le dossier de la taille de police attendue sur les emballages de nos produits.

Sans une persévérance pédagogique, il est impossible

de convaincre que l'indication d'une taille de police raisonnable – voire, idéalement, le libre choix laissé aux industriels – ne se fera pas au détriment de l'accès du consommateur aux informations de sécurité. Sur cet enjeu, encore loin d'être conclu comme sur d'autres, l'action menée n'a cessé de viser à éviter une réglementation du moindre détail, sans remettre en cause ni la santé et la sécurité de l'applicateur et du consommateur, ni la protection de l'environnement.

Quel qu'en soit l'objectif, pour chaque projet législatif – création ou révision réglementaire –, la Fipec souligne l'importance des délais d'adaptation aux nouvelles obligations. Des périodes de transition séquencées restent indispensables pour que chaque maillon puisse absorber les évolutions réglementaires dans un calendrier réaliste, rappelant ainsi que les utilisateurs en aval ne peuvent constituer la variable d'ajustement.

Le plaidoyer permanent en faveur de la réalité industrielle et de la faisabilité opérationnelle des injonctions réglementaires ne saurait pour autant délaissier l'essentielle protection de la santé et de l'environnement.

Les indicateurs de marché restent dans l'ensemble, négatifs.

GILLES RICHARD,  
Délégué Général de la Fipec

### ZOOM SUR LE TiO<sub>2</sub>

Sept ans de bataille juridique pour réinstaurer la raison et le pragmatisme scientifique.

Le 1<sup>er</sup> août 2025, la CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) a rendu sa décision dans les affaires jointes C-71/23 P et C-82/23 P, mettant un terme à un long contentieux autour de la classification du dioxyde de titane (TiO<sub>2</sub>).

La Cour a ainsi rejeté les appels de la Commission européenne et de la France et confirmé l'annulation de la classification du TiO<sub>2</sub> sous forme de poudre comme substance cancérigène par inhalation.

Dans son arrêt, la CJUE a notamment rappelé la non-prise en compte de l'ensemble des éléments scientifiques pertinents par le Comité d'évaluation des risques (RAC), ce qui invalidait le fondement de la classification.

Cette évolution ne remet nullement en cause l'attention permanente portée à la sécurité du consommateur. Elle se traduit par un changement d'étiquetage pour les industriels, que la Fipec accompagnera.



## MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

En 2025, la morosité économique domine dans la quasi-totalité des filières clientes. Quelques signaux positifs ont néanmoins permis d'en limiter les effets : la reprise des transactions immobilières (+11 %<sup>[1]</sup>) et de la construction neuve (+11,2 %<sup>[2]</sup>) a soutenu les débouchés du bâtiment, tandis que le redémarrage de la production de véhicules (+8 %<sup>[3]</sup>) a amorti le recul des ventes pour l'automobile.

Ces évolutions ont contribué à la résistance des entreprises, sans toutefois enclencher le rebond attendu. Au contraire, celui-ci s'éloigne sous l'effet des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et d'un environnement économique de plus en plus instable. Les fragilités structurelles s'accroissent : depuis la période post-Covid et la guerre en Ukraine et désormais en Iran, les enjeux d'approvisionnement et de coûts de l'énergie et des matières premières se sont durablement installés. À cela s'ajoutent des annonces erratiques en matière de droits de douane, qui alimentent la défiance et l'attentisme des marchés.

En réaction, le retour des réflexes protectionnistes peut sembler salubre. Ils se heurtent pourtant à la réalité des formulateurs, dont l'activité repose sur des intrants souvent indisponibles en Europe. L'accès à ces matières premières, à des conditions économiques soutenables, demeure un prérequis essentiel.

Tout instrument de défense commerciale apparaît, *a priori*, légitime pour protéger l'industrie européenne contre les pratiques déloyales de concurrents étrangers, ayant pour conséquence de restreindre ou fausser la concurrence sur le marché de l'Union Européenne. Dans les faits, lorsqu'elles visent des intrants essentiels, ces mesures fragilisent les industriels y recourant pour produire peintures, encres, colles ou résines. En la matière, les droits de douane supplémentaires sur le dioxyde de titane (TiO<sub>2</sub>)

en provenance de Chine symbolisent la dépendance aux marchés internationaux. À la suite des conclusions de la Commission européenne et de la confirmation de ces droits, les plaignants à l'origine du dossier ont poursuivi les hausses tarifaires tout en réduisant leur production européenne déjà insuffisante.

**Le secteur conserve un rôle incontournable pour assurer la souveraineté de produits et de solutions présents dans notre quotidien.**

**JACQUES MENICUCCI,**  
Président de la Fipecc

Ainsi échaudée, la Fipecc redouble de vigilance à propos de nouvelles enquêtes *antidumping* qui pourraient viser tout intrant nécessaire aux formulations de ses adhérents. Des procédures similaires pourraient, en effet, émerger. Sur la trentaine d'enquêtes ouvertes par la Commission européenne, une part importante vise la chimie de synthèse.

## ANTIDUMPING : CONSIDÉRER LES SPÉCIFICITÉS DES CHAÎNES DE VALEUR

En théorie, les mesures antidumping servent à défendre l'industrie européenne contre des pratiques anticoncurrentielles. Lorsqu'elles visent des matières premières incontournables, elles viennent, pourtant, fragiliser les industriels qui y ont recours.

Le cas du TiO<sub>2</sub> en est l'exemple le plus parlant. Ce pigment opacifiant est essentiel pour de nombreuses peintures, résines, mastics et encres. Or les mesures définitives *antidumping* entrées en vigueur en janvier 2025 ont accru la pression sur des industriels déjà confrontés à une conjoncture dégradée, alors même que l'offre européenne ne couvre pas pleinement les besoins en matière de consommation intermédiaire. Protéger les producteurs en amont n'a de sens que si cela ne pénalise pas les utilisateurs en aval, qui dépendent de ces approvisionnements pour continuer à produire.

Après avoir tenté de prouver le non-fondement du dossier, la Fipecc a pris acte de l'entrée en vigueur malheureuse de droits supplémentaires spécifiques (0,25 à 0,74 €/kg supplémentaires selon les fournisseurs, en janvier). Dès l'instant, un suivi tarifaire a été instauré pour appuyer une réouverture du dossier.

## UNE VIGILANCE ACCRUE SUR LES FLUX DE MARCHANDISES POUR PROTÉGER NOS FILIÈRES

La compétitivité ne se joue pas seulement dans les coûts de production. Faire respecter les règles du jeu est essentiel pour garantir une concurrence saine.

En 2025, l'actualité s'est intéressée aux plateformes facilitant les achats à l'international sans nécessairement respecter les réglementations européennes. Attentive à ces enjeux, la Fipecc a rencontré les autorités administratives de contrôle afin d'assurer un suivi au plus près des entrées sur le marché européen de produits potentiellement non conformes.

L'enjeu est crucial. Il s'agit d'abord de protéger les industriels européens contre des pratiques déloyales. Éviter que des produits potentiellement dangereux soient commercialisés est également prioritaire.

Dans ce contexte, les outils de surveillance des flux d'importation, la réforme du Code des douanes de l'Union européenne et le renforcement des contrôles sur les petits colis deviennent des leviers concrets de protection du marché.

[1] FNAIM - Communiqué de presse du 14/01/2026

[2] FFB - Communiqué de presse du 18/03/2026

[3] L'Usine Nouvelle - Article de presse du 28/01/2026



## ACCOMPAGNER LE CADRE SOCIAL ET LES COMPÉTENCES DANS LA BRANCHE

La combinaison de marchés aval atones et de coûts de production élevés pèse sur l'emploi de la filière. La stabilité est pourtant requise pour attirer les talents et anticiper l'avenir.

En 2025, les sujets sociaux ont occupé une place importante dans la vie de la branche. Nulle rupture ici, mais un contexte économique, plus tendu, a remis au premier plan les questions de l'emploi, des compétences et de l'accompagnement des entreprises. À côté de l'appui permanent habituel, notamment pour les questions de droit social, la Fipec a fait évoluer les outils collectifs afin de toujours mieux accompagner ses adhérents.

Les richesses humaines demeurant la première des forces pour les industriels, leur préservation a constitué un enjeu essentiel.

Face aux tensions économiques, la branche a concrétisé un accord relatif aux mesures d'urgence permettant la prise en charge des dépenses de formation. Cela a permis de soutenir les entreprises pour traverser la période en accompagnant les reconversions et en maintenant les compétences. Cette logique de sécurisation tente d'amortir les effets de la conjoncture difficile. Et des leviers d'adaptation sont proposés aux entreprises comme aux salariés.

L'année 2025 a été propice à la poursuite des travaux sur l'égalité femmes-hommes, avec des progrès notables permettant la prise en compte de certaines situations encore insuffisamment reconnues dans la vie professionnelle. De nouveaux droits liés à la maternité, à l'allaitement ou des dispositifs pour des pathologies comme

l'endométriose et l'adénomyose en ont fait partie. Au-delà de leur portée immédiate, ces mesures traduisent la volonté générale de mieux intégrer les réalités de santé et de parcours des femmes dans l'organisation du travail.

Cette dynamique s'est poursuivie avec une réflexion sur l'inclusion des seniors et des personnes en situation de handicap. L'enjeu va au-delà de la négociation sociale. Il intègre l'attractivité de la branche, son image et sa capacité à se montrer en phase avec les attentes contemporaines.

Plus institutionnelle, mais décisive, la question de la représentativité patronale représente un enjeu concret pour la Fipec. Elle conditionne notre place dans les négociations de branche, notre signature des accords collectifs, notre siège dans les instances paritaires.

C'est aussi, et surtout, notre légitimité dans le paysage social. Dans le même temps, l'arrivée d'une quatrième organisation parmi les acteurs représentatifs est venue modifier l'équilibre du paysage patronal. 2025 a ainsi rappelé qu'au-delà des accords eux-mêmes, la capacité à représenter la profession reste un enjeu structurant.

En parallèle, pour les entreprises, la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale est apparue. Dossier important pour les ressources humaines, cette nouvelle obligation a des conséquences concrètes sur les recrutements et les obligations de publication. Fourchettes de rémunération dans les offres d'emploi,

impossibilité de demander le salaire antérieur d'un candidat, nouveaux indicateurs à produire... Si la transposition n'est pas encore achevée, le chantier s'est imposé dès 2025 comme une évolution à anticiper.

Enfin, la branche a engagé une refonte structurelle portant sur la modernisation de la classification. Cette étape prolonge la réforme de la structure de rémunération, qui avait déjà permis de faire évoluer un mécanisme devenu obsolète. Il s'agit désormais d'adapter les repères aux métiers d'aujourd'hui, aux compétences réellement mobilisées et aux parcours professionnels. Ce travail, plus technique, doit pouvoir garantir un cadre plus lisible et plus cohérent pour les entreprises,

tout en accompagnant l'évolution des emplois. 2025 a montré, s'il était nécessaire, que la question sociale dépasse la gestion des difficultés et la négociation d'accords. Elle aborde la protection des salariés, l'adaptation des entreprises, l'attractivité de la branche, mais aussi sa capacité à rester pleinement représentative et à anticiper les évolutions du cadre européen.

Pour la Fipec, il était nécessaire de mener conjointement ces différents dossiers, sans perdre de vue l'essentiel : défendre durablement la place de la profession et les conditions de son avenir.

## CLASSIFICATION : UN CHANTIER SOCIAL POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

Après la réforme de la structure de rémunérations, un nouveau chantier de fond s'engage : la modernisation de la classification. Sujet en apparence technique, il aborde, pourtant, la reconnaissance des métiers, des compétences, de l'autonomie et des parcours professionnels.

L'objectif est d'adapter l'actuelle classification qui date de 1978, aux réalités des entreprises d'aujourd'hui, avec des repères plus cohérents pour accompagner l'évolution des emplois.





## AGIR EN FILIÈRE ET PROMOUVOIR L'ACTION COLLECTIVE

### Privilégier l'action collective

Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. Forts de cet adage, les permanents de la Fipecc multiplient les alliances et mettent en place des stratégies reposant sur des appuis extérieurs. Pour un enjeu impliquant une chaîne de valeur intégrale, la Fipecc peut rassembler les organisations représentant des filières utilisatrices des produits qu'elle représente. Ainsi, la question des huiles minérales dans les encres mobilise les organisations représentant les imprimeurs, les éditeurs de presse, l'édition de livres et les emballages. Tous confrontés à la même impasse, nous multiplions les actions pour la solutionner.

**Notre industrie résiste face à la stagnation des marchés désormais établie; après les crises multiples de ces dernières années, la situation géopolitique actuelle pourrait néanmoins avoir des effets nettement plus marqués pour nos industriels.**

**JACQUES MENICUCCI,**  
Président de la Fipecc

La Fipecc prend également place dans des actions déjà établies. Face aux conséquences partagées d'un changement de classification sur certains intrants comme le talc, la Fipecc et CEPE s'associent aux représentants de ce minéral.

Quand la spécificité industrielle des adhérents de la Fipecc n'offre aucun atout singulier différenciant dans les arguments, elle cède le terrain à un plaidoyer généraliste pouvant allier davantage de cohérence et de force. Sur les deux règlements européens ciblés par l'Omnibus I (obligations de reporting sur la durabilité avec la CSRD et devoir de vigilance avec la CS3D), le MEDEF a ainsi représenté des positions partagées par la Fipecc

avec la capacité d'action qui lui appartient. Des enjeux spécifiques à l'industrie française sont, de la même manière, traités à travers l'adhésion à France Industrie, bénéficiant d'un auditoire

plus large et établi. À travers ces deux organisations, nous relayons également nos problématiques à des niveaux hiérarchiques différents, accroissant ainsi notre influence.

### PLACE AU JEU COLLECTIF!

*Cette action ne se joue pas seule. Pour peser là où les textes se préparent et se discutent, la Fipecc s'appuie sur un travail étroit avec ses fédérations et partenaires européens — CEPE, FEICA, EuPIA, EuACA — ainsi qu'avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur comme le DUCC (Downstream Users of Chemicals Co-ordination Group) réunissant onze fédérations européennes d'utilisateurs en aval de substances, ou Construction Products Europe.*

*En France, la Fipecc fait front avec ses relais sectoriels comme l'AIMCC, France Industrie ou le MEDEF. À travers ce jeu d'alliances décisif, nous faisons remonter les besoins et spécificités des formulateurs, consolidons les positions communes et défendons, à Bruxelles comme au niveau national, une vision plus concrète de la réalité économique de nos industriels.*

### Bannir le silotage dans les actions de plaidoyer

La conduite des affaires publiques repose sur une mobilisation cohérente des leviers de communication institutionnelle, selon les enjeux et le calendrier. La communication ne se limite pas à diffuser de l'information : elle s'inscrit dans le temps long, structure la perception, renforce la légitimité et facilite la décision. De même, les affaires publiques ne peuvent se réduire à une succession de rendez-vous, mais s'appuient sur un ensemble coordonné de canaux : événements, supports éditoriaux, relations médias et réseaux sociaux.

L'efficacité d'une stratégie tient à la clarté des messages et à leur adaptation aux publics visés. La communication interne aligne et engage, tandis que la communication externe valorise les positions et renforce la crédibilité. Relations presse, prises de parole et outils numériques doivent être articulés avec précision.

L'adaptation du ton, des canaux et du calendrier est déterminante, tout comme la capacité à saisir les opportunités, notamment en période de crise. L'efficacité des affaires publiques repose ainsi sur une communication structurée, proactive et stratégique, au service d'un plaidoyer cohérent et pertinent.

## GUERRE AU MOYEN-ORIENT : RELAYER NOS SPÉCIFICITÉS DANS LES MÉDIAS

La soudaine apparition du conflit en Iran et le blocage du détroit d'Ormuz ont eu des retentissements instantanés sur l'économie mondiale. Pour les industriels de la Fipecc, la hausse des coûts du pétrole a été immédiatement répercutée sur les intrants solvantés, notamment d'Asie. Le moindre accès de cette région à l'énergie iranienne associé au blocage du détroit a laissé entrevoir des risques de pénuries. L'allongement des routes maritimes, devant contourner l'Afrique, a augmenté tant les coûts de transport – comme les coûts assurantiels liés – que les délais de livraison pour les substances indispensables à certaines formulations.

Après un premier communiqué, alertant sur les chocs subis, les demandes d'interviews ont été nombreuses. De quoi rappeler l'interdépendance des échanges internationaux et l'accès indispensable pour nos adhérents à tous les marchés de substances, des grands titres de la presse quotidienne nationale aux magazines d'actualités en passant par les radios.

### Une charte d'éthique pour formaliser les engagements de la fédération

Protéger, c'est aussi se porter garant d'un cadre commun, lisible et favorable à l'action collective. Dans ce sens, la Fipecc a formalisé une charte d'éthique. Explicitant les engagements fédéraux sur des sujets structurants pour ses adhérents comme pour ses partenaires, elle accompagne le quotidien.

Cette charte couvre plusieurs champs essentiels : gouvernance, représentation d'intérêts, conflits d'intérêts, droit de la concurrence, protection des données, respect des personnes, santé, sécurité et environnement... Elle traduit les principes indispensables à l'exercice du rôle de fédération en alliant clarté, rigueur et responsabilité.

Face aux exigences de conformité croissantes, la démarche illustre les engagements de la Fipecc au service de ses adhérents et renforce les liens. Au-delà du cadre, elle met en avant la volonté d'amélioration continue vers des pratiques toujours mieux adaptées à leurs attentes. Les échanges consacrés à cet égard ont donné lieu à de nouvelles questions. Certaines sont encore à l'étude : les modalités de traitement des alertes, les sanctions éventuelles en cas de manquement, l'articulation du document avec les statuts de la fédération...

Et cela illustre une nouvelle fois que, pour la Fipecc, pragmatisme et opérationnalité priment sur la mise en avant de principes.

# PRÉPARER L'INDUSTRIE DE DEMAIN

## VERS UNE INDUSTRIE TOUJOURS PLUS DURABLE

### Passer des objectifs aux solutions

Adresser les objectifs environnementaux intègre aussi la mission de la Fipec. En 2025, un travail collectif d'ampleur a été entrepris pour bâtir une feuille de route 3R sur les emballages de ses filières. Pas un énième document, mais une opportunité pour faire d'une obligation réglementaire une trajectoire réaliste pour les industriels.

Ce chantier, mené dans le cadre de l'appel à projets de l'ADEME, a mobilisé les cinq syndicats de la fédération et de nombreux adhérents. Ensemble, ils ont rassemblé les propositions afin d'avancer concrètement sur la réduction, le réemploi et le recyclage, en tenant compte des contraintes techniques, économiques et réglementaires propres aux produits de la filière. L'emballage ne peut, en effet, être considéré indépendamment du contenu, parfois dangereux, et d'éventuels résidus, souvent difficiles à séparer après usage.

Tout l'intérêt de cette démarche engagée par la Fipec réside dans la considération portée à la réalité. Elle doit être le point de départ de la réflexion.

Parmi les trente et une solutions apparues, douze ont été considérées comme suffisamment pertinentes, réalisables ou prometteuses pour dessiner une trajectoire sectorielle. Réduction du poids de certains emballages, films préétirés, progression du réemploi pour les palettes et les IBC, réflexion sur les seaux et pots, amélioration de la recyclabilité, incorporation de matière recyclée... Au-delà d'une réponse unique, un ensemble de leviers à activer selon les usages et les marchés a été privilégié.

Cette méthode retranscrit la pratique de la Fipec dans l'accompagnement des transformations. Loin d'imposer - ni de promettre - des bascules immédiates ou d'en minorer les difficultés, la feuille de route tient compte des freins encore à lever. Sont notamment évoqués : la standardisation des emballages, la séparation facilitée des contenus et des contenants, sans négliger l'acceptabilité économique, la rentabilité environnementale ou la disponibilité de filières adaptées... Elle propose une base de travail tangible co-construite avec les entreprises.

En cela réside toute la valeur du travail collectif. Dans un contexte où les exigences se multiplient, la Fipec dépasse les objectifs réglementaires en accompagnant la profession dans l'élaboration proactive de solutions, la hiérarchisation des priorités et l'identification des investissements nécessaires. Elle organise ainsi le passage de l'intention à l'action.

Envisager la suite. La feuille de route 3R constitue un socle de travaux à venir : des expérimentations aux analyses complémentaires, sans délaisser tout nouveau projet collectif.

### TWICE : accompagner vers une nouvelle filière REP sans prescrire

En 2025, la Fipec a poursuivi son implication dans la question de la Responsabilité Élargie des Producteurs avec l'entrée en vigueur de la REP pour les emballages professionnels,



**L'enjeu, c'est de passer à une logique de co-décision, de co-construction et de co-pilotage : de l'industriel à l'artisan, chacun participe aux tests, valide les solutions et contribue au déploiement.**

*GÉRALDINE POIVERT, co-fondatrice et Directrice Générale du cabinet (RE)SET*



s'imposant à l'ensemble de ses adhérents. Considérant que cet éco-organisme-candidat prenait en compte les réalités techniques de ses adhérents, la fédération est entrée au Conseil d'administration de TWICE. Une démarche symbolique et concrète.

Sur ce dossier, la Fipec est restée fidèle à sa ligne de conduite : accompagner, expliquer, défendre les intérêts de la filière, sans vouloir imposer un choix aux entreprises. Elles demeurent pleinement libres de rejoindre l'éco-organisme qu'elles souhaitent, la participation fédérale au Conseil d'administration de TWICE n'ayant aucune valeur de consigne collective.

Durant les mois précédant l'activation de cette REP, les entreprises ont été accompagnées dans la compréhension d'un cadre réglementaire complexe, arrivé tardivement. Cela leur a permis d'anticiper, au mieux, les obligations nouvelles et de disposer de l'appui technique nécessaire.

## Recyclage des pots de peintures : consolider les conditions d'une valorisation véritable

En parallèle de la feuille de route 3R, la Fipec a poursuivi un autre travail plus exploratoire, mais stratégique : analyser les flux de déchets de la filière et la valorisation des matières résiduelles. L'enjeu est crucial. Sans connaissance fine des gisements, de leur composition et de leur qualité, l'élaboration de filières de recyclage crédibles à l'échelle industrielle est compromise.

Le travail engagé a notamment porté sur les méthodes d'analyse des substances présentes dans les déchets, afin d'identifier les matières secondaires potentielles. Par cette approche, la Fipec ne fonde pas la transition sur les seules intentions ou objectifs généraux. Elle intègre également les données, le test d'hypothèses et la réalité des freins et limites de la valorisation.

Le dossier rappelle, par ailleurs, une réalité : envisager la circularité ne repose pas uniquement sur l'analyse technique. La collecte demeure un maillon essentiel. Des tonnages insuffisants ou irréguliers pourraient remettre, en effet, en question l'évaluation des flux et les perspectives de structuration. Sur ce sujet, comme sur la 3R, la Fipec aide la profession à traduire une ambition générale en une compréhension plus concrète des possibles.

## Écolabel européen : défendre des critères atteignables

La révision de l'Écolabel européen pour les peintures, vernis et produits connexes a suscité une forte mobilisation. Au-delà de la technicité du dossier, il s'agissait plus simplement de préserver la faisabilité. Pour le nouveau référentiel, l'exigence des critères ne devait pas exclure une partie des produits.

Aux côtés de CEPE et en lien avec les adhérents mobilisés, la fédération a associé veille et contribution sur ce dossier. Auprès de la Commission européenne, ils ont, ensemble, requis des seuils plus réalistes sur les critères liés aux substances et aux émissions, afin de préserver la faisabilité industrielle du dispositif sans renoncer à l'ambition environnementale.

Le nouveau référentiel a été publié fin 2025. Si toutes les demandes n'ont pas été obtenues – le critère optionnel biosourcé aurait ainsi permis de mieux valoriser certaines démarches – des ajustements ont été pris en compte, valorisant le travail collectif mené au plus près des textes.

Comme toujours, la Fipec reste vigilante : l'exigence ne doit pas menacer l'applicabilité des textes réglementaires.

## ENVISAGER UN CADRE RÉGLEMENTAIRE D'AVENIR

Une part essentielle de l'action fédérale se déploie en amont. Peu visibles mais décisifs, les groupes de travail, commissions et instances de normalisation contribuent pourtant à renforcer la capacité des entreprises à évoluer demain dans un cadre clair, cohérent et adapté à leur réalité.

En 2025, cette exigence d'anticipation s'est fortement renforcée autour de plusieurs dossiers structurants.

Le premier concerne les enduits. Longtemps peu identifiés comme un sujet à part entière, ils restaient assimilés aux peintures, y compris dans les échanges avec les pouvoirs publics nationaux et européens. Leur donner une visibilité propre devenait nécessaire afin de mieux faire reconnaître leurs spécificités et d'anticiper les évolutions à venir, notamment dans le cadre du Règlement sur les Produits de Construction (RPC). Le nouveau Groupement Enduits du Sipev répond à cette attente. La normalisation constitue un second chantier majeur. Souvent perçue comme technique, elle relève en réalité d'un levier stratégique déterminant. Elle conditionne les modalités d'évaluation, de conformité et d'usage des produits et, à ce titre, structure durablement les conditions d'exercice de la profession.

En 2025, l'engagement de la Fipec s'est traduit par un renforcement des travaux sur l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), une mobilisation accrue de la commission dédiée et l'adhésion à un nouveau groupement de normalisation AFNOR. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte d'évolution rapide,

marqué par l'entrée en vigueur du RPC et par les enjeux associés aux nouvelles EAD au niveau européen. Ces actions répondent à une logique constante :

- Ne pas subir les évolutions réglementaires, mais les anticiper.
  - Identifier les sujets émergents, structurer les positions de la profession.
  - Investir les instances où se définissent les cadres futurs.
- L'expertise technique se met ainsi au service de l'influence et de l'anticipation. C'est dans cette capacité à agir en amont que se mesure pleinement le rôle de la Fipec : non seulement accompagner les entreprises dans l'application des règles existantes, mais aussi contribuer activement à l'élaboration de celles qui structureront leur environnement demain.

### IMPLIQUÉS EN FILIÈRE

**La Fipec a porté ses sujets dans les grands temps d'échange de la profession. Aux Rencontres de la Peinture Anticorrosion, elle est intervenue sur deux enjeux structurants : la responsabilité élargie du producteur et la décarbonation énergétique. Elle a aussi pris part au lancement de la nouvelle sous-section « Adhésifs » de l'AFTPVA, intervenant au sujet des allégations environnementales. Une présence utile pour animer les sujets, nourrir le dialogue de filière et relier l'expertise technique, renforçant ainsi son influence et sa visibilité.**

## Contact alimentaire : clarifier les règles et éviter la fragmentation

Le contact alimentaire constitue toujours un point de vigilance pour certaines filières de la Fipec, notamment les encres, colles et adhésifs. En 2025, au-delà du suivi réglementaire, préciser la portée réelle pour les adhérents a été décisif.

La Fipec s'est ainsi mobilisée pour éclairer les conséquences du règlement 2025/351, sa publication suscitant de nombreuses questions. Un point clé : les adhésifs et les encres, ne relevant pas du champ des strates plastiques, seront exclus du champ d'application de certaines exigences sur la migration des substances. Ce travail de clarification a sécurisé la lecture du texte et écarté les incompréhensions pour les entreprises.

En parallèle, la Fipec suit avec attention les évolutions réglementaires nationales, notamment en Allemagne et en Suisse. Même extra-européennes, elles peuvent impliquer les fabricants exportateurs.

*In fine*, elles s'étendent au marché intérieur. Dans un cadre déjà dense, toute fragmentation réglementaire, complexifiant encore davantage la mise en conformité des entreprises, est à éviter.

## ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES POUR LES MÉTIERS DE DEMAIN

### Rendre les métiers visibles pour susciter des vocations

En 2025, la Fipec a traité l'attractivité des métiers comme un levier stratégique de recrutement. Dans la chimie de formulation, de nombreux métiers demeurent insuffisamment identifiés par les jeunes, les familles et les publics en reconversion. En amont du recrutement, l'enjeu est donc prioritairement celui de la visibilité et de l'accessibilité.

La fédération a, dans cette perspective, renforcé des dispositifs visant à montrer concrètement la réalité du travail industriel. Les vidéos métiers illustrent cette démarche : en mettant en lumière un agent de production, une technicienne de formulation et un référent affaires techniques et réglementaires, elles rendent perceptibles les environnements de travail, les responsabilités et les parcours professionnels. Le choix de ces profils répond à une logique précise : valoriser des métiers techniques parfois en tension et en améliorer la lisibilité.

Cette approche s'accompagne d'une diversification des formats et des supports. Les contenus retravaillés sur Génération Industrie Peinture, ainsi que les réflexions menées en Commission sur des formats plus courts, dynamiques et pédagogiques, traduisent

une même volonté : dépasser une communication abstraite pour proposer une présentation plus concrète et accessible des métiers. L'objectif dépasse la simple communication sur les recrutements de notre industrie. Il s'agit d'expliquer les réalités professionnelles, les exigences et les perspectives offertes par la filière.

### Structurer des points de contact avec les publics

La stratégie de la Fipec repose également sur une présence active sur le terrain. En mars 2025, le Village de la Chimie a constitué un temps fort de mobilisation. Le stand de la fédération a accueilli un public nombreux, la conférence a valorisé les engagements du secteur en matière d'innovation et de durabilité, et près de 100 candidatures ont été recueillies pour des stages, alternances et emplois. Ce résultat confirme qu'une filière incarnée et expliquée suscite un intérêt tangible.

Cette dynamique se prolonge à travers d'autres initiatives : Journées Usines Ouvertes, Tour de France des Industries, Forindustrie, WorldSkills. Chacun de ces dispositifs répond à une fonction spécifique — découverte, immersion, démonstration ou rencontre — et contribue à structurer un ensemble cohérent de points d'entrée vers les métiers.





## Transformer l'intérêt en parcours professionnels

La visibilité ne constitue qu'une première étape. La Fipec s'attache à transformer l'intérêt suscité en opportunités concrètes. Le *job board* fédéral, lancé en 2024, s'inscrit dans cette logique. Au-delà de la diffusion d'offres, il agit comme un outil de mise en relation entre entreprises, candidats et établissements de formation.

En 2025, la fédération a poursuivi son déploiement en renforçant sa visibilité auprès des écoles partenaires, des salons professionnels et des réseaux d'alumni. L'objectif est opérationnel : convertir l'intérêt généré par les actions de promotion en candidatures, en parcours de formation et en premiers contacts qualifiés.

## Former les compétences attendues par la filière

L'attractivité se construit également en amont, durant la formation. Le partenariat avec la *Chimie Verte Academy* permet à la Fipec de contribuer à l'identification et à l'émergence des compétences attendues par les industriels. La Fipec s'est également appuyée sur ses partenariats avec l'Itech et l'Escom pour accompagner l'évolution des formations et préparer les compétences de demain.

Cette démarche vise à assurer la cohérence entre les besoins des entreprises, les transformations des métiers et les contenus de formation. Elle participe pleinement à la préparation d'une filière plus durable, innovante et techniquement exigeante.

### ALLÉGATIONS ENVIRONNEMENTALES : UTILISER UN MÊME LANGAGE POUR UNE CLARTÉ RENFORCÉE

Face aux exigences réglementaires toujours croissantes, la Fipec a déployé une formation dédiée aux allégations environnementales. Cette initiative répond à un besoin opérationnel : permettre aux entreprises de sécuriser leurs pratiques et leurs communications.

Au-delà du décryptage réglementaire, l'objectif est d'accompagner la montée en compétences des adhérents : structuration des messages, maîtrise des risques d'interprétation et articulation entre performance environnementale, preuves et conformité.

Ce travail a vocation à être prolongé par de nouveaux outils, notamment avec « **La Fipec décrypte** » ou autour d'un guide sur les allégations, en projet. La fédération confirme ainsi son rôle : rendre opérationnels des enjeux complexes pour ses adhérents.

### LE JOB BOARD, UN OUTIL DE MISE EN RELATION

Le *job board* Fipec dépasse la seule fonction de diffusion d'offres. Il constitue une interface structurante entre entreprises, candidats, établissements de formation et prescripteurs.

En 2025, son développement s'est poursuivi avec un objectif clair : prolonger les actions de visibilité et convertir l'intérêt suscité en opportunités concrètes — stages, alternances, recrutements — au bénéfice des entreprises de la filière.

# POLITIQUE INDUSTRIELLE FRANÇAISE :

LE REGARD D'ALEXANDRE SAUBOT,  
PRÉSIDENT DE FRANCE INDUSTRIE



Après 30 ans de lent déclin, la France a engagé depuis 2015 un mouvement de réindustrialisation. C'est une bonne nouvelle et, surtout, l'industrie fait l'objet d'un consensus national. La voix de l'industrie porte davantage, et plus encore depuis la crise Covid. **Mais la question reste entière : sommes-nous réellement entendus ?**

Derrière ce regain d'intérêt, les fragilités persistent. Les crises successives - sanitaire, géopolitiques - ont mis nos industries sous tension. Et le sujet central reste celui de la compétitivité. Entre la pression commerciale chinoise, les évolutions protectionnistes de la politique américaine, la fiscalité française et la complexité européenne, notre décalage se creuse toujours davantage avec nos principaux concurrents.

Si on regarde de plus près la France, les chiffres sont très clairs : à cadre comparable, les entreprises françaises supportent un niveau de prélèvements obligatoires significativement plus élevé que leurs homologues allemandes : 120 Mrds€/an dont 20 Mrds€/an sur la seule industrie française ! On me dit souvent : « de toute façon à France Industrie vous avez un seul agenda : vous voulez moins d'impôts ».

Ma réponse est formelle : notre sujet n'est pas de payer moins, c'est d'être au niveau qui est juste pour nos entreprises, et à égalité avec nos compétiteurs.

Même chose sur la transition écologique : je suis convaincu de la nécessité de décarboner notre économie. Mais cela ne peut pas se faire au détriment de l'industrie. Si on oppose les deux, on fabrique de la désindustrialisation et donc on perd en souveraineté. Il faut viser ensemble ces deux objectifs.

C'est précisément pour cela que France Industrie a été créée : parler d'une seule voix. Et, de ce point de vue, nous avons réussi collectivement. L'industrie est revenue au cœur du débat économique, en France comme en Europe. Avec la fin de la mondialisation « heureuse », le rôle des industriels est essentiel : répondre aux besoins fondamentaux des Français et renforcer notre indépendance. Cela suppose d'expliquer, de convaincre et de porter cette ambition collectivement. Je remercie la Fipec et ses adhérents qui partagent cette ambition avec nous.



Alexandre Saubot lors de la Journée  
Fipec 2023. ©Photo WLADIMIR SIMIC

# LE CARNET DE L'ADHÉRENT

# 03



# LE TOUR DE FRANCE DES ADHÉRENTS



**THEOLAUR - 20 janvier 2025 pour le tournage de technicien de laboratoire**

La Fipec s'est rendue sur le site de THEOLAUR pour réaliser un tournage dans le cadre de son partenariat avec Wilbi. L'objectif était de valoriser le métier de technicien de formulation auprès des jeunes et des personnes en reconversion, en donnant à voir concrètement les réalités du terrain et les enjeux d'innovation et de durabilité du secteur.



**BECKERS - commission communication du 2 octobre 2025**

La Fipec était présente pour organiser et participer à une réunion de la commission communication du Sipev. Cette visite avait pour objectif de nourrir les réflexions stratégiques en matière d'attractivité des métiers, de communication sectorielle et de recrutement. C'était aussi l'occasion d'échanger entre adhérents en découvrant le site de Montbrison de BECKERS.



**STIKOÏA - réunion APTVA du 9 octobre 2025**

La Fipec a participé à une journée technique organisée par l'APTVA afin d'accompagner les industriels sur les enjeux de chimie verte et d'allégations environnementales. Sa présence visait à apporter un éclairage réglementaire, sécuriser les pratiques des entreprises et contribuer à la diffusion de bonnes pratiques dans un contexte de transition écologique.



**TOUPRET - visite du 13 novembre 2025**

La Fipec s'est rendue sur les sites de TOUPRET pour rencontrer les équipes et mieux appréhender leur réalité industrielle. Cette visite avait pour objectif d'alimenter les travaux techniques et réglementaires à partir du terrain, tout en valorisant les efforts des entreprises en matière de performance industrielle et de transition environnementale.



**MAPEI-RESIPOLY - visite du 15 décembre 2025**

La Fipec a visité le site de RESIPOLY afin de mieux comprendre les procédés industriels, les activités de R&D et les enjeux opérationnels du secteur des résines. Cette immersion permet à la fédération d'ajuster ses actions de représentation et d'accompagnement en s'appuyant sur une connaissance concrète des pratiques de ses adhérents.

# 365 JOURS

## AVEC LA FIPEC

### JANVIER

- **10.01** - Webinaire Fipec : révision du CLP



- **14.01** - Communiqué de presse sur le dioxyde de titane (droits anti-dumping)

### FÉVRIER



- **04.02** - Publication d'un guide de recommandations professionnelles sur les prédalles béton

### MARS



- **07.03 au 08.03** - Participation au Village de la Chimie

- **18.03** - Conférence de presse Fipec

- **24.03 au 29.03** - Semaine mondiale de la peinture et des revêtements

- **26.03** - Webinaire Fipec : tout savoir sur les outils et services de la Fipec

- **27.03** - RPA (Rencontres Peinture Anticorrosion)



### AVRIL



- **07.04** - Lancement du nouvel outil Fipec : La Fipec décrypte

### MAI

- **16.05** - Participation au Reality Check on CLP

- **23.05** - Diffusion vidéos métier Wilbi



### JUIN

- **04.06** - Journée Fipec 2025 (spéciale 140 ans)

- **23.06** - Publication du magazine L'Essentiel n°24 - Un cadre réglementaire plus clair pour garder le cap



### JUILLET

- **11.07** - Communiqué sur le plan d'action européen pour la chimie

### AOÛT

- **25.08** - Publication d'une fiche pratique déchets en carrosserie (Livre Vert Sipev)

- **27.08** - Intégration de la Fipec dans la gouvernance de Twiice (REP emballages pro)

### SEPTEMBRE

- **05.09** - Prise de position sur MaPrimeRénov' et l'ITE



- **26.09** - Lancement du Groupement Enduits (Sipev)



### OCTOBRE

- **07.10** - Intervention Fipec au Congrès Biocides

- **16.10 au 18.10** - Participation aux WorldSkills France

- **17.10** - Accompagnement pour la Restriction REACH microplastiques

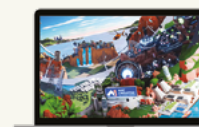
- **31.10** - La Fipec confirme sa représentativité au sein de la branche chimie



### NOVEMBRE

- **05.11 au 06.11** - Journées de la Matière Dangereuse à Lyon

- **15.11 au 16.11** - Mise en avant d'adhérents Fipec à la Grande Exposition du Fabriqu' en France



- **17.11 au 05.12** - Participation du Sipev au Grand Défi Forindustrie dans le cadre de la Semaine de l'Industrie

- **18.11** - Conférence sur les conclusions de la Feuille de route 3R

### DÉCEMBRE

- **03.12** - Rencontres Nationales de la Décoration

- **18.12** - Confirmation de nos engagements dans la charte FMB-Fipec

# LA GOUVERNANCE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FIPEC

Le Conseil d'administration occupe une place centrale dans la fédération, décidant des orientations stratégiques essentielles pour la profession. Ses membres abordent le détail des enjeux actuels, examinant attentivement leurs effets sur les activités des filières représentées.

**Jacques Menicucci, Président**

### AFEI

Romain CLERET  
Vincent GUILLAUD  
Thierry SEEMAN

### AFICAM

Jean-Marc BARKI  
Stéphane TAVANO  
Xavier MARTIN

### SNFORES

Axel de LAVERNHE

### AFCALÉ

Jean-Paul AMENC,  
Président-adjoint

### SIPEV

Guillaume FRÉMAUX  
Pascal TISSEYRE,  
Vice-Président  
Redhwan AMINE  
Philippe BOUSSEMARY  
Guillaume CLÉMENT  
Dung DO VIET  
Michael DUFOUR  
Alexandre GONIN  
Mickaël HAMOT  
Gary HAWORTH  
Hélène KAMOUN  
Matthieu KRANTZ  
Hugo ROBARDEY  
Olivier ROBARDEY,  
Trésorier  
Laurent VAUCENAT

## LES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS TRANSVERSES, SPÉCIFIQUES ET DES GROUPEMENTS SECTORIELS

### COMMISSIONS TRANSVERSES

- **Commission Acheteurs :**  
Gonzague CATRY (Theolaur Peintures)
- **Commission Affaires publiques :**  
Guillaume FRÉMAUX (Haghebaert et Frémaux)
- **Commission Affaires Sociales :**  
Marion BRETTEL (Cromology)
- **Commission Formation et Promotion des métiers :**  
Redhwan AMINE (Axalta)
- **Commission Réglementation Produits :**  
Claudine GERLAND (Blanchon)
- **Groupe de Travail Chemical Sustainability Strategy (CSS) :**  
Stéphanie CANDORET (V33)
- **Commission Biocides :**  
Philippe ALLEX (Blancolor)
- **Commission Industrie Sûre et Innovante (ISI) :**
- **Commission Environnement :**  
Thierry JEANNETTE (Cromology)

### COMMISSIONS SPÉCIFIQUES

- **Commission Communication Sipev :**  
Guillaume CLÉMENT (Blanchon)
- **Commission Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) Sipev :**  
Olivier MONTAGNE (Cromology)
- **Commission technique AFEI :**  
Gabriela LESZCZYK-HOMMET (Markem-Imaje)
- **Commission technique SNFORES :**  
Axel de LAVERNHE (MAPEI)

### GROUPEMENTS SECTORIELS

- **Groupe Anticorrosion Marine Sipev :**  
Olivier CHARLES-NICOLAS (Hempel)
- **Groupe Bâtiment Sipev :**  
Pascal DUBUC (Beissier)
- **Groupe Carrosserie Sipev :**  
Christophe COIN (AkzoNobel)
- **Groupe Grand Public Sipev :**  
Marion BRIFFEUILL (Theolaur Peintures)
- **Groupe Enduits Sipev :**  
Hadrien BERNY (Beissier)
- **Colles Bâtiment Aficam :**  
Denis DURAND (Sika)
- **Colles d'Emballage Aficam :**  
Pascal PERONI (Bostik)

## ÉLECTIONS 2025

Lors de l'Assemblée générale du 5 juin 2025, de nouvelles élections ont marqué une évolution de la gouvernance de la fédération.



### PASCAL TISSEYRE

Président de PPG AC France et Vice-Président Affaires Gouvernementales PPG EMEA.

**A été élu Vice-Président de la fédération.**

### JEAN-PAUL AMENC

Directeur Commercial International chez PEBEO et Président de l'Afcale.

**A été élu Président Adjoint de la fédération.**

Si vous souhaitez rejoindre notre fédération, vous inscrire à des commissions ou intégrer des collaborateurs à nos listes de diffusion, vous pouvez vous adresser au Pôle Secrétariat Général de la Fipec : [contact@fipec.org](mailto:contact@fipec.org)

# LE RÉSEAU FIPEC

## FORMATION

- Actions 3PF
- AFTRAL
- AFPEV
- Chimie Verte Academy
- ENPC
- ESCOM
- ITECH
- ETSL
- OPCO 2i
- SOGEFI
- Village de la Chimie



## ADHÉSION

- ACDV - Chimie du Végétal
- AIMCC
- Conseil National de l'Emballage
- France Industrie
- Medef



## BÂTIMENT

- Capeb
- CGF
- FFB
- FNB
- FND
- SNMI
- Mur Manteau,
- Les Pros de la Déco  
C'est nous



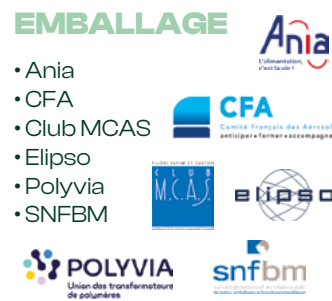
## ANTICORROSION

- ACQPA
- CEFRACOR
- Filière Peinture ANTICORROSION
- GEPI
- OHGPI
- Aficpar



## EMBALLAGE

- Ania
- CFA
- Club MCAS
- Elipso
- Polyvia
- SNFBM



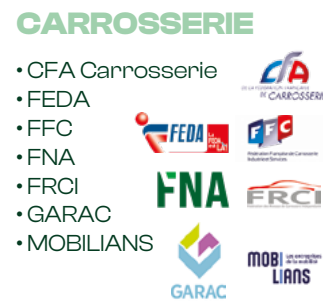
## GRAND PUBLIC

- FMB
- FCD
- Inoha



## CARROSSERIE

- CFA Carrosserie
- FEDA
- FFC
- FNA
- FRCI
- GARAC
- MOBILIANS



## IMPRESSION

- Alliance Presse
- SNE
- FNPS
- SEPM
- UNIC



## CHIMIE

- AFTPVA
- FEBEA
- FHER
- France Chimie
- France Chimie Île-de-France
- SECF
- SFV



## EUROPE ET INTERNATIONAL

- European Council of the Paint Printing Ink and Artists' Colours Industry (CEPE)
- European Printing Ink Association (EuPIA)
- European Artists' Colours Association (EuACA)
- Association of the European Adhesive & Sealant Industry (FEICA)
- World Coatings Council (WCC)



- Downstream Users of Chemicals Co-ordination Group (DUCC)
- Construction Products Europe (CPE)
- European Organisation for Technical Assessment (EOTA)
- Eurocolour
- Plastics Europe
- Union Internationale des Entrepreneurs de Peinture (UNIEP)
- United Nations Economic Commission for Europe (UNECE)
- Commission européenne



## ÉCOSYSTÈME ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - AGENCES - ASSOCIATIONS

- Ademe
- Anses
- Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la pollution atmosphérique (Citepa)
- Codifab
- INIES
- INRS



- Direction des Achats de l'État (DAE)
- Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) et Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)
- Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale des Entreprises (DGE)
- Direction Générale du Travail (DGT)



## NORMALISATION, CERTIFICATION ET ÉVALUATION

- Afnor
- BNTEC
- Cen
- CSTB
- Evea
- FCBA
- ISO



## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- CIFREP
- CITEO
- COTREP
- ECO DDS
- ECOMAISON
- TWIICE
- VALDELIA
- VALOBAT



## ORGANISMES PARITAIRES

- Conseil National de l'Air (CNA)
- Conseil National de la Consommation
- Comités stratégiques de filière :
  - Chimie Matériaux
  - Industrie pour la construction
  - Bois
- Conseil National de l'Économie Circulaire (Cnec)



# DES OUTILS ADAPTÉS À VOS BESOINS

## LES COMMISSIONS

Les commissions de la Fipec rassemblent des experts et des professionnels engagés, autour de thématiques centrales pour les industries de formulation.

# 1

### COMMISSIONS TRANSVERSES POUR TOUS LES ADHÉRENTS DE LA FIPEC

- Acheteurs
- Affaires publiques
- Affaires sociales
- Communication
- Formation et promotion des métiers
- Réglementation produits
  - Groupe de travail Substances/Produits
  - Comité de suivi de la Charte FMB
  - Task Force Microplastiques
  - Groupe de travail : Nanomatériaux et Nanotechnologies
- Biocides
  - Groupe de travail Biocides
- Industrie Sûre et Innovante (ISI)
  - Groupe de travail ATEX
- Environnement
  - Groupe de travail Économie Circulaire
  - Groupe de travail Biosourcé
  - Groupe de travail Allégations Environnementales
  - Groupe de travail Écoconception et écomodulation
  - Groupe de travail Emballages

# 2

### COMMISSIONS SPÉCIFIQUES RÉSERVÉES À DES SYNDICATS

- Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) (Sipev)
  - Groupe de travail BIM (Sipev)
- Groupe de travail FDES (Sipev)
- Groupe de travail FDES (Aficam)
- Technique (AFEI)
- Technique (SNFORES)

### LES GROUPEMENTS

SIPEV

- Peinture
- Anticorrosion/Marine
- Bâtiment
- Carrosserie
- Grand Public
- Enduits

AFICAM

- Colles d'Emballages
  - Groupe de travail Cotrep recyclage
- Colles Bâtiment
  - Groupe de travail BIM



#### Le 42

Un extranet pour centraliser l'essentiel



#### Fip'aide

Une boussole pour accompagner le financement de projets



#### Le job board

Valoriser les métiers et connecter les talents



#### Des médias et publications

Au service de la connaissance :

- **L'Essentiel**: le magazine qui analyse l'actualité de nos industries.
- **Une chaîne Youtube** avec des vidéos pédagogiques
- **Nos newsletters et flashes info** pour ne rien manquer
- **Sites internet spécialisés** :
  - La Plateforme de la Carrosserie Durable,
  - Le site Génération Industrie Peinture pour promouvoir les métiers et formations



#### La Fipec décrypte

Mieux comprendre pour mieux communiquer



#### L'organisme de formation Sogefi

Permettre la montée en compétences



#### Des événements

Pour se retrouver, échanger et construire



#### L'autodiagnostic RSE

Faire le point pour progresser

# UNE ÉQUIPE MOBILISÉE À VOS CÔTÉS



## PRÉSIDENCE

- **Président :** Jacques MENICUCCI
- **Délégué Général :** Gilles RICHARD

## PÔLE INFLUENCE

- **Directeur du Pôle :** Pierre-Henri de LONGCAMP
- **Responsable communication :** Aglantine PARJADIS de LARIVIÈRE
- **Chargé d'études économiques :** Rémi da COSTA
- **Chargée de communication :** Nathaëlle ASTIER

## PÔLE JURIDIQUE ET SOCIAL

- **Directeur du Pôle :** Lionel PATEL
- **Juriste sociale, chargée de mission RH :** Imane JAADOUNI
- **Juriste sociale, chargée de mission RH :** Maëlys DEFROCOURT

## PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- **Office manager :** Gaéli DIEP
- **Office & Facility Assistante :** Augusta DEVANNEAUX

## PÔLE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- **Directeur du Pôle :** Pierre PFIHL
- **Responsable environnement :** Jennifer COSMAO
- **Responsable affaires réglementaires produits :** Nancy SAUVAN
- **Chargé d'études techniques et réglementaires :** Simon COLIN
- **Chargée d'études juridiques :** Florina ALLALOU

HUBER France • INVER FRANCE • JOTUN FRANCE • JOWAT France SARL • KAO CHIMIGRAF • KERAKOLL • LABORD GLUECOM • LECHLER COATINGS FRANCE • LES EMAUX DE L'ATLANTIQUE • LRVISION • LYDFRANCE • MADER FRANCE • MAESTRIA • MAULER SARL • MAPEI (RESIPOLY) • MAPEI France • MARKEM IMAJE • MAXPERLESetCie • MAXSAUER • MPC • NAUTIX • OBBIA • OLERONSTP • OLIN • OZ INTERNATIONAL • PARAMELT B.V. • PARM' • PEBEO • PEINTURES CIMENTOL • PEINTURES LAGAE • PPG • PPG INDUSTRIES FRANCE • PRB • PROSPA • RADIOR FRANCE • RCR • RECA • RESSOURCEMARCHAND DE COULEURS • RGD Evolution • RICHARD ET CIE • RUST-OLEUM FRANCE • SAINT-GOBAIN WEBERFrance • SCSSO • SEMIN • SEPVMAUVILAC • SEREPP • SIAPOC • SIEGWERK FRANCE • SIKA Automotive France • SIKA France • SIKA MBCC • SOB SOLUTIONS • SOCOMORE • SOFEC • SOMEFOR • SOUDAL • SOPREMA • SOPREMA • SOROMAP • SPPM • SPRING COATING SYSTEMS • STERMA • STIKOïA • STO • SUN CHEMICAL • TALENS FRANCE • TECHNIMA FRANCE • THEOLAUR peintures • THREE BOND EUROPE • TOUPRET • TOYO INK EUROPE SPECIALTY CHEMICALS • TREMCOCPG • UHUFRANCE • UZIN UTZ France • V.33 • VFP INK TECHNOLOGIES • VICAT VPI • VPI • WEILBURGER France



42, avenue Marceau,  
75008 Paris  
+33 (0)153 23 00 00  
contact@fipec.org